



«Être Église ensemble, une voie pour les Églises réformées Berne-Jura-Soleure», commentaire de la commission non permanente Promotion de l'interprofessionnalité; prise de connaissance

Propositions :

1. La commission non permanente Promotion de l'interprofessionnalité demande de prendre connaissance du présent document de réflexion rédigé par le Conseil synodal intitulé «Être Église ensemble. Une voie pour les Églises réformées Berne-Jura-Soleure» ainsi que du commentaire de la commission non permanente intitulé «Être Église ensemble dans la diversité».
2. Elle demande l'octroi d'un créneau de deux heures durant le Synode d'été 2027 afin de poursuivre notamment la réflexion suscitée par le commentaire.

Explication

En réponse au document intitulé «La voie bernoise» présenté par le Conseil synodal au cours de la session d'été 2025, le Synode a mis en place, lors de la session d'hiver 2025, une commission non permanente Promotion de l'interprofessionnalité. Parallèlement, le Synode devait prendre connaissance du document de réflexion du Conseil synodal intitulé «Être Église ensemble – une voie pour les Églises réformées de Berne-Jura-Soleure», destiné à remplacer le document intitulé «La voie bernoise». Le Synode a toutefois uniquement pris connaissance de la version provisoire des réflexions du Conseil synodal. Il a ensuite chargé la commission non permanente d'examiner le document de réflexion, en collaboration avec le groupe de pilotage du projet au sein de la Maison de l'Église (procès-verbal du Synode d'hiver 2025, p. 55 et suivantes).

Dans son document de réflexion, le Conseil synodal estime que l'approche interprofessionnelle est essentielle pour relever les défis complexes auxquels sont confrontés l'Église et la société. Parmi les solutions envisagées, il privilégie la mise en œuvre d'une «interprofessionnalité repensée» (chap. 2.4). Dans cette perspective, l'interprofessionnalité est comprise comme une attitude inspirant l'action ecclésiale. Il ne s'agit pas de pallier le manque de personnel qualifié, mais de permettre aux différentes personnes engagées au sein de l'Église de mettre à profit leurs talents et leurs compétences.

La commission non permanente a examiné de manière approfondie le document de réflexion au cours de plusieurs séances. Elle a décidé de présenter au Synode, en annexe, un commentaire sur le document de réflexion du Conseil synodal. Ce faisant, la commission non permanente n'avait pas pour objectif de rédiger un nouveau texte. Le commentaire propose une appréciation du document de réflexion, avant d'en approfondir et d'en prolonger les pistes à travers cinq points clés. La commission recommande de prendre connaissance de la version actuelle du document de réflexion et de son commentaire. Tous deux renvoient au dialogue qui devrait être mené non seulement entre le Conseil synodal et le Synode, mais aussi, de manière générale, au sein des Églises réformées Berne-Jura-Soleure. Il s'agit d'interroger les modalités d'être-Église au présent et à l'avenir.

Afin d'initier ce dialogue, la commission non permanente demande l'octroi d'un créneau de deux heures durant la prochaine session d'été 2027, pour aborder les pistes de réflexion suscitées par le commentaire, selon un format qui reste à déterminer. La commission estime que ce ne sont pas les documents, mais les échanges qui s'avèrent fructueux: les questions relatives à l'avenir des Églises doivent être abordées de manière transversale, et les différentes réponses doivent émerger de la base (*bottom up*). Elles concernent l'écoute, l'échange sur un pied d'égalité, l'attitude, la gestion sensible des rapports de force ainsi que les diverses visions d'avenir. Il convient de s'engager dans cet échange commun. Celui-ci doit se poursuivre au-delà du Synode. C'est pourquoi la commission non permanente, en collaboration avec le groupe de pilotage Promotion de l'interprofessionnalité, va élaborer différents formats permettant de débattre des enjeux à venir au sein des paroisses comme entre elles, au niveau des régions et des arrondissements.

La commission non permanente

Katrin Wittwer-Frauenknecht, présidente (Fraction du centre)

Eliane Diethelm (Groupe Synode ouvert)

Samuel Hug (Fraction des positifs)

Denis Meyer (Fraction jurassienne)

Theresa Rieder (Fraction libérale)

Tina Straubhaar (Fraction des indépendants)

Annexes

Document de réflexion (Synode d'hiver 2025)

Commentaire de la commission non permanente Promotion de l'interprofessionnalité